

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

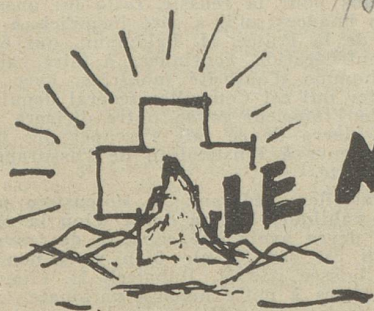
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité de Rédaction : MM. LAMPART, MEYER, CHARBONNIER, HAENNY, ALIESCH, MONA, SENN et NIEDERMANN

Rédaction (provisoire) : M^{me} E. FRANCONI, 10, Rue des Messageries PARIS (10^e)

LE MESSENGER SUISSE DE PARIS



— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Abonnement par Chèque postal 300 frs.

MESSAGER SUISSE DE PARIS

Compte Chèque PARIS 12278-27

Toute communication doit parvenir avant le 15 du mois

ATTENTION !!!**Compatriotes !****N'oubliez pas, à la date du 30 AVRIL, la****Grande Soirée Suisse de Bienfaisance en faveur des Œuvres de la Colonie****Salle de la chimie - Centre Marcelin Berthelot, 28 bis rue Saint-Dominique PARIS****LOCATIONS :** AUX CHEMINS DE FER SUISSES, 37, Boulevard des Capucines, OPE 63-30. Et le 30 Avril, billets à la caisse d'entrée

(Pour le Programme voir page 4, Manifestations annoncées)

Ceux du 23^e Canton

Un Suisse de l'étranger vous parle

par Robert VAUCHER

Il y a quelques années, un diplomate helvétique qui fut ministre à Paris, me disait : « J'ai la plus belle des situations : je suis le chef du 23^e canton ! Il est plus peuplé que beaucoup de nos petits cantons alpestres ou de la Suisse alémanique. Il est, à l'ouest du Jura, formé par les 130.000 Suisses de France ! Son centre est à Paris, mais nous avons des compatriotes sur la Côte d'Azur, comme sur la Côte d'Argent, des commerçants dans les grands ports de Marseille, de Bordeaux ou du Havre, des industriels à Lyon, Besançon ou dans le Nord ; dans les campagnes, que les paysans désertèrent pour les villes, nos fermiers et nos vachers sont venus s'établir en Gironde, au Languedoc comme dans la région toulousaine. Nous avons même maintenant nos marins sur les quais maritimes de France ! Si nous n'avons toujours ni amiral ni contre-amiral — ce qui n'empêche pas les chansonniers de moquer « l'amiral suisse » et de répéter à son sujet des plaisanteries devenues classiques — nous avons des capitaines de vaisseaux, dont les navires viennent décharger leurs cargaisons pour Genève à Marseille ou à Sète, et pour Bâle, à Dunkerque. Ceux du 23^e canton ne le cèdent en rien en patriotisme à leurs compatriotes de leur mère-patrie et l'ont prouvé aux heures cruciales de 1914, en quittant les situations les plus brillantes, pour aller monter la garde à nos frontières. Je suis fier d'eux ! »

Depuis 35 ans je fais partie de ces Suisses de France qui ont pris au pays qui les a accueillis avec tant d'hospitalité et dont ils ont fait leur seconde patrie, un peu de cet esprit cartésien, peut-être un certain scepticisme souriant, une liberté d'allure et de parole qui, lorsqu'ils rentrent au pays, choquent parfois certains Helvètes qui n'ont jamais quitté leur village ; mais ils ont gardé intacts, malgré souvent de longues années d'absence, l'amour du sol natal, et, chevillée au cœur, la fierté de leur petite patrie.

L'IMPORTANCE ET LE RÔLE DES SOCIÉTÉS SUISSES

Naturellement, ils se sont partout groupés en de nombreuses associations de tous genres. A Paris, il a fallu créer un Comité des présidents, qui est en quelque sorte l'état-major des Suisses de la capitale. Il groupe les présidents des 25 sociétés helvétiques et permet de réunir très rapidement l'ensemble de la colonie. Il n'y a, pas un Suisse digne de ce nom qui ne fasse partie d'une, de deux ou même de cinq ou six d'entre elles !

Quand le Ministre que le Conseil fédéral a accrédité auprès du

Président de la République française a une communication à faire à ses administrés, c'est souvent par le canal du Comité des présidents qu'il y parvient le plus aisément et le plus rapidement. On est alors alerté de tous les côtés à la fois !

Les Suisses de Paris sont fiers d'avoir, depuis 1938, une légation digne de l'importance des intérêts économiques et financiers qui, en dehors des problèmes culturels et des affinités intellectuelles, rapprochent nos deux pays. Le Ministre Pierre-Antoine de Salis y reçoit fort bien ses compatriotes dans l'hôtel historique construit en 1752 pour Chanac de Pompadour et qui fut ensuite, dès 1760, propriété du Baron de Besenval, dont la famille était originaire de Soleure. Son grand salon central est orné d'une magnifique tapisserie des Gobelins, représentant les envoyés des cantons suisses concluant avec Louis XIV l'alliance d'amitié perpétuelle entre les deux pays.

QUAND LA LÉGATION DE SUISSE ÉTAIT ASSIÉGÉE

Mais l'hôtel de la Légation, avec son corps de bâtiment réservé au consulat et aux services administratifs, est devenu trop petit pour abriter tous les divers départements d'où partent les directives aux consulats et agents consulaires suisses en France et en Afrique du Nord. C'est à la Rue Martignac où, au lendemain de la Libération, les habitants se plaignaient de ne pouvoir dormir, car les Français et étrangers voulant se rendre en Suisse (cette terre paraissant paradisiaque à ceux qui avaient vécu les rigueurs de l'occupation) commençaient à faire la queue à quatre heures du matin pour pouvoir obtenir leur visa. La rue si tranquille, qui longe l'église Sainte-Clotilde, était devenue méconnaissable, tant elle était mouvementée et bruyante ! On dormait alors dans des camions, le plus près possible de la maison portant l'écusson fédéral, pour être certain d'arriver à l'ouverture des bureaux et recevoir le numéro permettant d'accéder à la salle des visas.

Actuellement, le service des visas n'occupe plus que quelques pièces, le calme est revenu et c'est la délégation du Conseil fédéral auprès de l'Organisation Economique de Coopération Européenne, que dirige le Ministre Gérard Bauer, qui y siège.

La guerre de 1914-1918 avait déjà porté un coup à l'importance de la colonie suisse en France, mais c'est surtout la seconde guerre mondiale qui contribua à éclaircir les rangs des ressortissants outre-Jura de nos divers cantons romands, alémaniques ou tessinois. Beaucoup de ceux qui, en 1939, prirent les fameux trains de rapatriement qui leur permirent d'échapper à la ruée allemande, restèrent au pays, où ils s'étaient refait une situation.